

ÉCOLE AHUNTSIC

Quartier 2 / Bordeaux - Ahuntsic

Conseil d'établissement

Procès-verbal

Le 3 mai 2023

1 Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h36

1.1 *Prise de présences*

1.1.1 Étaient présents :

Parents	Équipe école	OPP	Service de garde	Fondation
Thu-Nhon Luu	Stéphane Rochefort	Marie-Josée Lessard	Nathalie Scott	
Sami Tannoury	David Lehoux			
Marie-Claude Lamarche	Marie-Christine Doré			
Étienne Lamontagne	Azira Zina			
El Moustafa Jaouhar				

2

2.1.1 Étaient absents :

Parents	Équipe École	OPP	Service de garde	Fondation
	Nathalie Perreault Sophie Dessales			Stéphanie Dubuc

2.2 *Vérification du quorum*

Le quorum est atteint.

3 Lecture et adoption

3.1 *Ordre du jour*

CÉ du 3 mai 2023	IL EST PROPOSÉ par madame Lamarche et appuyé par monsieur Lehoux que l'ordre du jour soit adopté à l'unanimité avec modifications.
------------------	--

3.1.1 Modifications :

- Ajout du calendrier scolaire à adopter.

3.2 *Procès-verbal précédent*

CÉ du 3 mai 2023	IL EST PROPOSÉ par monsieur Lehoux et appuyé par madame Doré que le procès-verbal du 24 avril 2023 soit adopté à l'unanimité avec corrections.
------------------	--

3.2.1 Corrections :

- Les présences
- Le nom de Madame Millien

- Au point 5.1 ajuster « La formation bibliothèque a été donné aux... »

4 Parole au public (observateur)

Des parents ont été invités pour partager leurs préoccupations par rapport à la classe mixte 3^e et 4^e proposée pour la prochaine année scolaire et qui serait donnée au pavillon Julie Paillette. Les préoccupations sont de ordres ordres :

1. Sociales

Les parents sont inquiets des répercussions sociales pour leurs enfants s'ils ne participent pas aux mêmes activités que leurs amis de cohorte à l'annexe

Un parent comprend qu'on ne peut changer la décision mais demande que des approches de mitigations soient appliquées afin diminuer l'impact et s'assurer que les liens sociaux soient préservés, que les jeunes qui s'attendent (ont hâtes) d'être à l'annexe. Par exemple de partager les récréations avec leur cohorte, etc. Un parent abonde dans le même sens en craignant que les 4^e perdront leur lien/santé sociale (ex. : sans contact régulier ne sont plus invités aux fêtes). Monsieur Tannoury demande quelle sera l'approche par rapport au transport entre les pavillons. Pouvons-nous compter sur des parents bénévoles ?

2. Académiques

Les parents sont préoccupés que la classe mixte chevauche 2 cycles et leur crainte que le niveau enseigné aux 4^e soit nivelé vers le bas pour accommoder les élèves de 3^e.

Les parents se demandent quel sera l'impact pour les élèves du programme AIDAA ou pour les examens du ministère.

Monsieur Luu évoque la condition particulière de notre école, qu'un cycle chevauche les deux bâtisses. Que le succès de la classe mixte repose (de façon démesurée ?) sur la qualité de l'enseignant.

3. Décision d'aller de l'avant avec une classe mixte et processus de sélection des élèves de la classe mixte

Les parents se sentent un peu mis devant les faits. Un parent demande si durant l'été un nombre de nouveaux élèves non calculé s'ajoutent les classes seront redivisée. Monsieur Rochefort confirme que si c'est le cas oui, les classes peuvent être reformées. Un parent demande si on avait pu demander aux élèves pour l'intérêt pour une classe mixte. Un parent demande comment les enfants sont choisis pour la classe mixte.

Réponses de la direction et de l'équipe école :

Monsieur Rochefort explique que la première motivation est par rapport à la préférence de l'enseignante. Bien que qu'il convient que ce ne soit pas idéale, l'enseignante a demandée de rester à Julie Payette.

Ensuite les directives du ministère l'encouragent à aller dans ce sens dans le contexte actuel de l'école.

La division des cohortes se vivent même sans classe mixte.

Pour AIDAA aucunes pénalités idem pour les activités sportives / programme sportif.

Monsieur Rochefort répond aux parents que c'est le niveau de maturité d'un élève qui détermine s'il peut faire partie ou non de la classe mixte.

Madame Zina reconnaît que la situation puisse être stressante mais que l'expérience a montré que l'adaptation se fait relativement bien en général. Elle ajoute que si les parents ont des idées pour mitiger l'impact au niveau du para scolaire.

Monsieur Luu clarifie que la position des parents n'est pas tant sur la classe mixte comme le chevauchement du cycle entre les pavillons.

Madame Lamarche suggère que le rôle de « plus vieux » à Julie Payette est peut-être une opportunité. Un parent n'y croit pas.

Monsieur Rochefort, bien qu'étonné de la réaction, est ouvert aux suggestions et promet de proposer un plan de mitigation qui tiendra compte de l'ensemble des commentaires exprimés si la classe mixte a toujours lieu à la rentrée.

5 Rapport de la direction

5.1 Informations :

5.1.1 Rapport annuel du CÉ

Rapport annuel du CÉ, Monsieur Rochefort suggère de reprendre le format précédent. Il suggère de nous fournir une grille mise à jour que nous pourrions ajuster. Monsieur Luu suggère que l'on se concentre sur la section 2.4 :

- Les plans du nouveau bâtiment – délocalisation en général
- Classe verte
- Ajout à Julie Payette
- Visite de la conseillère sur la sécurité
- Ajustement de la cour de l'annexe
- Activité vélo
- Activités récurrentes en présentiel ex. : kermes, etc.

Défi :

Continuer de travailler sur la transparence ex. : Monsieur Rochefort qui a annoncé en avance aux parents les classes mixtes

5.1.2 Présentation du calendrier :

Pas de questions/commentaires

5.2 Point d'approbation (accord)

5.2.1 Fournitures scolaires 2023-2024

Résolution pour les fournitures scolaires :

Approbation des listes de fournitures scolaires et du matériel didactique pour lequel une contribution financière des parents est exigée - Année scolaire 2023-2024

CONSIDÉRANT les dispositions légales applicables qui encadrent les contributions financières pouvant être exigées des parents en vertu de la Loi sur l'instruction publique et du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit approuver les contributions financières proposées par la direction de l'école dans la mesure prévue à la Loi;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit aussi approuver la liste, proposée par la direction de l'école, du matériel d'usage personnel des élèves (fournitures scolaires);

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit informer le centre de services scolaire des contributions financières ainsi approuvées;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire doit veiller à ce que ses écoles et ses centres de formation professionnelle respectent les conditions applicables aux contributions financières exigées et s'abstiennent, en toute circonstance, d'exiger le paiement de frais contraires à la Loi;

Il est donc **RÉSOLU** :

1. D'APPROUVER, pour l'année scolaire XX, les listes de fournitures scolaires et de matériel didactique pour lesquels une contribution financière des parents sera exigée telles que présentées par la direction d'établissement;
2. De MANDATER la direction de l'école afin de transmettre ces documents au Bureau du secrétariat général.

CÉ du 3 mai 2023

IL EST PROPOSÉ par monsieur Tannoury et appuyé par monsieur Lehoux que la résolution soit adoptée à l'unanimité.

5.2.2 Entrée progressive au préscolaire

Monsieur Rochefort explique qu'à la différence d'avec l'an dernier, le bienvenue à la maternelle ne comprendra pas une évaluation individuelle mais sera orienté vers le plaisir de l'expérience de l'enfant avec les parents.

CÉ du 3 mai 2023

IL EST PROPOSÉ par madame Doré et appuyé par madame Scott que la lettre de rentrée progressive soit adoptée à l'unanimité avec correction.

5.2.2.1 Corrections :

Une coquille dans « JuJulie Payette »

5.2.3 Sorties éducatives

CÉ du 3 mai 2023

IL EST PROPOSÉ par madame Lamarche et appuyé par monsieur Tannoury que les sorties éducatives soit adoptée à l'unanimité avec modification.

5.2.3.1 Modifications :

Modifier le canevas pour être spécifique par rapport aux coûts par élève vs coûts par élèves qui incombent aux parents.

5.3 Point d'adoption (modification)

5.3.1 Calendrier Scolaire

5.3.2 Projet éducatif 2023-2027

Notre projet ne peut pas être approuvé tant qu'il ne sera pas proposé dans une grille standard à venir. D'ici là, le projet est présenté dans un canevas temporaire pour approbation ultérieure.

Un changement est suggéré dans la section « contexte externe » afin de clarifier la répartition des élèves dans les 3 bâtisses.

6 Parole aux membres :

6.1 Enseignants

Pas de commentaires

6.2 Rapport de la représentante du service de garde

Madame Scott nous fait un récapitulatif de l'année à venir (nombre).

Calendrier/budget des pédagogiques à venir : des alternatives seront proposées pour s'adapter à la hausse des coûts. Madame Scott demande des suggestions aux membres du CE en ce sens.

6.3 Rapport de l'OPP

La classe verte a été très populaire avec les plus jeunes qu'avec les plus vieux

6.4 Rapport de la Fondation

Pas de commentaires

6.5 Rapport du représentant du comité de parents

Pas de commentaires

7 Levée de l'assemblée

20:20 proposé par Lamarche secondé par Lehoux

Etienne Lamontagne, secrétaire